

Procès-verbal n° 03 de la réunion du Conseil d'Administration du 19 juin 2015

Présents : Mmes, B. Bresmal, I. Delrue, C. Porphyre, Mrs JP. Delchef (*Président*), A. Geurten, J. Nivarlet, B. Scherpereel, JP Vanhaelen, L. Lopez (*Secrétaire général*)

Excusés : J. Ringlet (*raison médicale*), P. Flament (*vacances*), M. Collard (*vacances*)

La réunion, qui débute à 18 heures, se tient à Jambes

1. Bilan de l'assemblée générale du 13 juin 2015

1.1. Tour de table

Un tour de table est effectué qui reprend quelques commentaires au sujet du déroulement de l'assemblée générale qui, dans l'ensemble, fut positive, à l'exception du point repris ci-après.

1.2. Réaction à l'égard du groupement des parlementaires du Hainaut

Commentaires négatifs unanimes au sujet du comportement de la délégation des représentants du Hainaut. Un courrier sera adressé par le CdA.

1.3. Approbation du PV de l'assemblée générale

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 juin 2015, tel que publié ce jour dans la newsletter, est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration. Ceux-ci remercient vivement Véronique Laurent, le secrétaire-général et le président pour la rédaction de cet important document dans les plus brefs délais.

2. Suivi des décisions de l'assemblée générale

2.1. PF18 pour les autres catégories de jeunes

Le trésorier général n'étant pas présent, il est décidé d'attendre son retour pour formuler la proposition définitive.

2.2. Modifications statutaires

PC 67 : Une nouvelle proposition sera formulée pour la prochaine AG de novembre.

2.3. Règlement des play-offs régionaux

Le règlement sera revu par le département championnat afin de l'uniformiser dans toutes les divisions et sera présenté à l'assemblée générale de novembre 2015 par le département championnat.

2.4. Problématique des clubs proposés à la radiation

1 problème subsiste : le club ARP – a contesté une décision du CP BBW et introduit une réclamation. La convocation ayant été adressée à l'ancien secrétaire, le club a légitimement fait opposition à la décision du CJP BBW . Difficile donc de radier un club lors qu'il est en procédure. Par ailleurs, une erreur au niveau de la mutation d'une non-joueuse provoque un crédit pour le club qui, de ce fait, n'est plus redevable d'une quelconque somme à l'AWBB. Pour ces raisons, le conseil d'administration décide d'annuler la proposition de radiation.

2.5. Information sur l'application de l'article PA32

Le trésorier général donnera les informations souhaitées dès son retour.

3. Départements pour la saison 2015-2016

3.1. Création d'un nouveau département.

Il est décidé de la création d'un nouveau département "3x3".

Sur proposition de B. Scherpereel, le Cda décide de créer la fonction de 2^{ème} vice-président. J. Nivarlet est pressenti pour l'occuper.

3.2. Répartition des départements

La répartition est définie comme ci-après :

Vice-président : Jacques RINGLET

2^{ème} vice-président : José NIVARLET

Secrétaire général : Lucien LOPEZ

Trésorier général : Michel COLLARD

Département Championnat : Bernadette BRESMAL

Département Coupes AWBB : Bernard SCHERPEREEL

Département Arbitrage AWBB : Alain GEURTEN

Département Détection & Sélection : José NIVARLET

Département Relations CP : Isabelle DELRUE

Département Handi-Corpos : Lucien LOPEZ

Département sport haut niveau : José NIVARLET

Département promotion & évènements : Claire PORPHYRE

Département éthique & égalité des chances : Isabelle DELRUE

Département mini-basket : Isabelle DELRUE

Département 3 x 3 : Jean-Pierre VANHAELEN

Département communication & medias : Jean-Pierre DELCHEF

Département juridique : Jean-Pierre DELCHEF

Département compétitions Fondation : Patrick FLAMENT

Département arbitrage NDR : Patrick FLAMENT

Commission informatique : Alain GEURTEN

Commission Marketing : Claire PORPHYRE

La signature des notes de frais, ainsi que le suivi en matière de formation des entraîneurs reste du ressort de Jean-Pierre Vanhaelen.

3.3. Composition des départements

3.3.1. Echéance : 30 juin 2015

Le président demande aux membres du CdA de rentrer la composition de leurs départements auprès du secrétaire général à l'échéance prévue.

3.3.2. Problématique du département championnat

Les membres du CdA examinent les opportunités de pourvoir au remplacement de certains membres du département.

4. Constitution du bureau

Les membres du conseil d'administration s'accordent pour la constitution du bureau : le président, le secrétaire général, le trésorier général et les vice-présidents.

5. Dates des assemblées générales pour la saison 2015-2016

Les assemblées générales auront lieu :

- Le samedi 28 novembre 2015
- Le samedi 26 mars 2016
- Le samedi 18 juin 2016

6. Dates des réunions du CDA pour la saison 2015-2016

Les réunions du conseil d'administration auront lieu :

- Le samedi 22 août 2015
- Le lundi 7 septembre 2015
- Le lundi 28 septembre
- Le lundi 19 octobre 2015
- Le lundi 9 novembre 2015
- Le lundi 23 novembre 2015
- Le lundi 14 décembre 2015

7. Gestion de la fondation PROMBAS

7.1. Désignation de 3 administrateurs AWBB à la fondation Promotion Basket

Les membres du CdA décident de nommer les 3 personnes suivantes : Jean-Pierre DELCHEF, Lucien LOPEZ, Patrick FLAMENT

7.2. Position de l'AWBB sur la présidence de la fondation

Suite à l'accord intervenu, les 3 premières années de présidence seront assurées par la VBL.

7.3. Composition du département compétition

Suite à l'accord intervenu, les 3 premières années de présidence seront assurées par la VBL, mais l'AWBB met son veto à l'égard d'un membre de la VBL, suite à certaines actions contraires au bon fonctionnement du département la saison 2014-2015. A discuter lors de la réunion de la fondation

7.4. Gestion du NDR

Rien n'est prévu dans la convention. Cependant, l'AWBB souhaite l'alternance de la présidence

8. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 02/06/2015

Le procès-verbal de la réunion du 2 juin 2015 publié dans la newsletter 590 du 12/06/2015 est approuvé, à l'unanimité, par les membres du Conseil d'administration.

9. Suivi des décisions de la réunion du CDA du 2 juin 2015

9.1. Courrier

Les membres du CdA prennent connaissance des courriers expédiés par le secrétaire général.

9.2. Projet Neocto

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du dossier présenté par le dirigeant de la société. Le président demande à chacun de réfléchir sur l'intérêt de la proposition, la décision devant être prise lors du prochain conseil d'administration. Entre-temps, contact sera pris avec le football francophone. La réflexion se poursuit.

10. Dossiers administratifs

10.1. Convention de patrimoine Tintigny-Fratin-Rulles

Compte tenu de la situation particulière de la province de Luxembourg, il s'agit de joueurs qui prestent en jeunes régionaux regroupés, par catégorie dans chacun des 3 clubs, sans paiement des indemnités de formation et qui évolueront en seniors provinciaux dans leurs clubs respectifs. La convention est acceptée pour un an à l'essai. Les membres du conseil d'administration marquent leur accord à l'unanimité.

10.2. Convention de patrimoine Junior Arlonais - Libramont

La même situation que ci-dessus se présente avec une U18 qui jouerait en jeune régionale à Libramont et en séniors provinciales à Arlon. Comme indiqué ci-avant, La convention est acceptée pour un an à l'essai. Les membres du conseil d'administration marquent leur accord à l'unanimité.

10.3. Convention de patrimoine Junior Arlonais - Chantemelle

La même situation que ci-dessus se présente avec une U18 qui jouerait en jeune régionale à Chantemelle et en séniors provinciales à Arlon. Comme indiqué ci-avant, La convention est acceptée pour un an à l'essai. Les membres du conseil d'administration marquent leur accord à l'unanimité.

Il est décidé que toute suspension prononcée le sera pour toutes les compétitions disputées par les joueurs sanctionnés.

11. Exercice des compétences administratives du CdA

11.1. Dissolution de l'ASBL BK Fontaine

Le conseil d'administration attend la décision du tribunal le 25 juin 2015 qui doit se prononcer sur la régularité de la procédure suivie dans le cadre de la dissolution volontaire de l'ASBL avant de prendre une décision sur le statut du club.

11.2. Reconduction des fonctions du secrétaire du CP BBW

Les membres du conseil d'administration décident de prolonger la fonction d'André DE LEENER pour une période de 5 ans suite à sa réélection.

11.3. Approbation du règlement des play-offs de la province du Hainaut

Le conseil d'administration a reçu le règlement et constate qu'il n'y a pas de modifications par rapport à celui de l'an dernier.

11.4. Demande de dérogation de AS Maccabi – 2 joueurs U16 en U14

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite que deux joueurs U16 puissent jouer en U14. Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, refusent la demande étant donné la proximité avec d'autres clubs.

11.5. Demande de dérogation JS Enghien - Charlotte Hillewart

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite que la joueuse, qui sera (U12) Benjamine (2^e année) en 2015-2016, puisse jouer en minimales filles (U16). Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, refusent la demande étant donné que la possibilité existe de jouer dans l'équipe de son âge dans son club.

11.6. Demande de dérogation Brunehaut-Saïna Lietart

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club qui souhaite que la joueuse Saïna Lietart (13/09/2001 – id 1381870) qui est minime (U16), puisse jouer en pupilles (U14). Les membres du CDA refusent la demande compte tenu de la proximité du club de TEF Kain.

11.7. Remplacement du secrétaire du CP Liège.

Les membres du conseil d'administration ont appris que le secrétaire du CP Liège démissionnerait le 30 juin prochain. Il est demandé à Isabelle Delrue de prendre contact avec le CP Liège de telle manière que le remplaçant puisse prendre ses fonctions au 1^{er} juillet.

12. Exercice des compétences judiciaires du CdA

12.1. Rapport de la réunion du conseil judiciaire général du 21/05/2015

Les membres ont pris connaissance du PV du conseil judiciaire général.

12.2. Pourvoi en cassation du club US LAMBUSART

La décision du procureur est confirmée sur le fait qu'un appel ne peut être interjeté contre une décision rendue en appel. Le club a décidé de se pourvoir en cassation sur le premier appel qui avait été introduit.

12.3. Dossier Saint-Vith

Les membres ont pris connaissance du dossier. Le CdA estime que si le club n'est pas d'accord avec les décisions prises, il reste la possibilité de faire appel de ces jugements selon les modalités reprises à l'article PJ28. L'opposition ne peut être acceptée étant donné que les personnes étaient présentes et ont été entendues devant le conseil judiciaire de Liège. Dossier en continuation.

13. Départements

13.1. Département championnat

13.1.1. Championnat 2015-2016

La présidente du département explique la situation actuelle et les propositions pour la prochaine saison, notamment la prise des résultats et les modifications de calendrier.

13.1.2. Réunion calendrier

La réunion calendrier est fixée à ce samedi 20 juin.

13.2. Département arbitrage

13.2.1. Réunion annuelle des arbitres

La réunion se tiendra le vendredi 28 août à Jambes (ADEPS)

13.2.2. Nouvelles règles et application

Il est rappelé que le nouveau système sera d'application dès le 1^{er} août 2015.

13.3. Département 3&3

13.3.1. Date pour la formation coach 3&3 – 4c4

La responsable communique la date du dimanche 30/8 à Jambes de 10h à 12h30 pour la formation et l'obtention de la licence.

Pour rappel, pour pouvoir animer une rencontre de 3&3 ou 4c4, il faudra être présent à cette formation ou avoir suivi une formation antérieure.

Pour les candidats absents à cette formation, la seconde séance est fixée lors de la journée des cadres du 11/11/2015.

Les tableaux des stocks de matériel se trouvant à Assesse ont été mis à jour.

13.3.2. Octroi de la licence pour une saison

La licence reprise au point précédent sera octroyée pour la saison 2015-2016

13.3.3. Tableau récapitulatif des règles de mini-basket

Les règles ont été définies et sont reprises sur un document qui sera transmis à toutes les provinces pour application. Les membres du conseil d'administration approuvent le tableau des règles.

14. Nouvelles de la FRBB

14.1. Bilan de l'assemblée générale du 15 juin 2015

Tous les rapports ont été approuvés à l'unanimité.

14.2. Note sur la gouvernance de la FRBB

La note sur la gouvernance de la FRBB reprend les modifications statutaires apportées au règlement d'ordre intérieur, l'essentiel étant la manière de travailler comme plateforme de rencontre, des équipes nationales qui tient compte de l'ambition de FIBA Monde de gérer autrement les activités des équipes nationales. L'idée est de recentrer les activités de la FRBB.

15. Calendrier des vacances

15.1. Calendrier des vacances des membres du CdA

- Claire Porphyre : du 07/07 au 03/08/2015
- Bernadette Bresmal : du 01/08 au 15/08/2015
- Patrick Flament : du 22/07 au 03/08/2015 (Mission FIBA)
- Lucien Lopez : du 18/07 au 07/08/2015
- Jean-Pierre Delchef : du 20/07/2015 au 31/07/2015
- Michel Collard : du 10 /06/2015 au 21/06/2015

15.2. Eurobasket en Lettonie

Les membres du CdA sont informés d'une possibilité de réservation pour le championnat d'Europe.

15.3. Euro à Lille

Les membres sont informés des possibilités existantes.

16. Divers

- C. Porphyre : évènement à Perwez le 20/6 – du matériel de promotion sera mis à disposition 20/6
- B. Scherpereel : demande quel l'état d'avancement pour l'adaptation du Roadbook : il est répondu qu'il doit faire l'objet d'une dernière lecture comparée des versions NI & FR.
- J. Nivarlet : reçoit la confirmation qu'il peut faire appliquer l'article PJ65bis pour certains joueurs du CRF
- J. Nivarlet : Présence des membres du CDA à la journée de clôture du CRF.
- J. Nivarlet : reçoit la confirmation qu'un budget est prévu pour les frais d'équipements des équipes nationales 3c3.
- J.Nivarlet fait part du fait que pour les activités handisport du 13 juin, il aurait fallu prévoir quelques personnes pour l'aménagement de la salle. Le président le remercie pour son efficacité dans la gestion de l'évènement.

Le président remercie les membres du CdA pour la saison qui se termine pour le travail fourni et souhaite de bonnes vacances à tous.

La réunion se termine à 20 heures 50

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHÉF**
Président



Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général